

## Fiche 5 points — VIETNAM

### Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITES	VIETNAM	FRANCE
Superficie	km <sup>2</sup> - 2018	331 230	543 965 <sup>1</sup>
Population	Millions d'habitants - évolution 2020/2019	97,3 (+0,9%)	67,4 (+ 0,2%)
Indice de développement humain (IDH)	2019 (rapport 2020)	0,704 117 <sup>e</sup> rang mondial	0,901 26 <sup>e</sup> rang mondial
PIB	Md\$ courants - 2020	271	2 603
Taux de croissance du PIB	% annuel - 2020/2019	+2,9%	-8,1%
PIB / habitant	\$ courants - 2020	2 786	38 625
Part de l'agriculture dans le PIB	% 2020 <sup>2</sup>	14,9%	1,7%
Surface arable	Mha - 2018 <sup>2</sup>	7	18,1
Surface forestière	Mha – 2020 <sup>2</sup>	14,6	17,2
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2020	+ 17,2 Md€ (2020) (source Douanes VN – note SE)	-81,7 (Douanes fr)
Balance commerciale agroalimentaire	Md€ - 2020	Exportations : 21,5 Md€ (MOIT) Importations : 22,3 Md € (FAM) Solde : N/A	Exports : 62 Imports : 55 Solde : +6 (Douanes FR)
Exportations agroalimentaires vers l'autre pays	M€ - 2020	Vietnam vers FR : 319 Variation : -10%	France vers Vietnam : 164 Variation 20/19 : -12% (Douanes fr)
Part du flux bilatéral dans les <b>importations</b> agroalimentaires		0,57% des importations FR Rang parmi les fournisseurs FR : 26 <sup>e</sup> (douanes FR)	Pas de données
Part du flux bilatéral dans les <b>exportations</b> agroalimentaires		0,27% des exportations FR Rang parmi les clients FR : 40 <sup>e</sup> (douanes FR)	Pas de données

<sup>1</sup> 543 965 km<sup>2</sup> pour la métropole ; la surface Outre-Mer est de 89 242 km<sup>2</sup> pour les seuls DROM (Source IGN 2016) et monte à environ 113 000 km<sup>2</sup> au total.

<sup>2</sup> Données Banque Mondiale

## Résumé : Ce qu'il faut retenir

- Malgré d'importantes régions montagneuses, le Vietnam dispose d'atouts géographiques et climatiques, notamment son extension sur 14 degrés de latitude et son importante façade maritime, qui lui permettent de bénéficier d'un bon potentiel agricole et d'une grande variété de productions.
- Malgré sa forte urbanisation et l'émergence d'une classe moyenne urbaine, le Vietnam reste un pays encore très rural (64 % de la population) et agricole (39 % de la population active). Malgré un fort morcellement de la production, le secteur agricole a contribué à 14,8 % du PIB en 2020.
- Après une période de collectivisation des terres et une situation alimentaire préoccupante dans les années 80, le Vietnam a réalisé, en l'espace de trois décennies, des progrès spectaculaires. Non seulement la sécurité alimentaire dans le pays s'est fortement améliorée, mais le Vietnam se classe désormais au 1er rang en ASEAN et au 17ème rang mondial des pays exportateurs de produits alimentaires. Important exportateur de produits de la pêche et de fruits et légumes, le Vietnam est en 2020 le 1er exportateur mondial de noix de cajou et de poivre, le 2ème de riz et de café, et le 3ème de caoutchouc. Le pays importe essentiellement des céréales et des produits destinés à l'alimentation animale. Les échanges UE-Vietnam devraient augmenter suite à la mise en œuvre depuis août 2020 d'un ambitieux accord de libre-échange.
- Aujourd'hui troisième exportateur mondial de produits de la mer, le Vietnam pourrait perdre environ 480 millions de dollars par an (dont 387 millions de perte par absence de capture et 93 millions d'impacts indirects liés notamment à l'impact négatif sur l'image de l'aquaculture) s'il échoue dans sa lutte contre la pêche illégale suite au carton jaune émis par la Commission Européenne en 2017.
- Dans la poursuite du développement de son agriculture, le Vietnam est confronté à de nombreux défis en termes de productivité, de qualité et de durabilité. Il est en particulier l'un des pays les plus exposés aux conséquences du changement climatique. Prenant en compte l'importance socio-économique du secteur, qui a pu agir comme un filet de sécurité pour l'économie pendant la crise sanitaire du COVID-19, la stratégie de l'Etat repose sur une croissance continue et, pour la première fois, durable, de sa production agricole.

### 1. Production agricole (+/- forêt, pêche/aquaculture)

Le Vietnam jouit d'une grande diversité climatique et pédologique, résultant d'un étalement du pays sur 14 degrés de latitude et de son exposition aux influences maritimes (3 500 km de côtes), permettant une large palette de cultures et de productions tout au long de l'année. Les montagnes et les hauts plateaux occupent les deux tiers du territoire vietnamien. Deux plaines alluviales aux deux extrémités du pays, le delta du Fleuve Rouge au Nord et le delta du Mékong au Sud, sont le cœur de la production irriguée de riz. Au total, les terres agricoles (hors forêts) couvrent 39,2 % de la surface du pays en 2018.

Selon une enquête en 2020 menée par l'Office générale des statistiques du Vietnam, le pays possède 9 123 000 exploitations agricoles, dont 99,8 % d'exploitations familiales, 7 420 coopératives et 7 470 entreprises. Présentant une agriculture très morcelée, les exploitations familiales sont pour la plupart de très petite taille, entre 0,2 et 2 ha par exploitation (seules 5 % des exploitations ont une taille supérieure à 3 ha). Cette petite taille des exploitations explique la très faible productivité du secteur agricole (39,8 millions VND/ personne/an, soit plus de 1500 EUR), très inférieure à celle de ses voisins (12 fois inférieure à celle de la Malaisie, 2 fois inférieure à la Thaïlande).

Plus de 64 % de la population vit en zone rurale. 39 % de la population active était agricole en 2019, à comparer aux 65 % du début des années 2010. L'agriculture continue pour autant à contribuer de manière régulière à hauteur de 14,8 % du PIB. Malgré les transformations à l'œuvre, ce secteur continue ainsi à occuper une place importante dans l'économie vietnamienne, les récentes crises confirmant son rôle d'« amortisseur » économique et social.

## **Les principales productions agricoles du Vietnam restent des cultures de subsistance, principalement le riz qui occupe 4,1 Mha de terres agricoles en 2020, soit 34 % des terres arables.**

La production a augmenté depuis 1986 – l’année de la naissance du programme « Doi Moi » (Renouveau), principalement sous l’effet de l’augmentation des surfaces cultivées et l’amélioration des rendements (rendement global multiplié par 2,7 entre 1986 et 2021) due à une « révolution verte » (semences à meilleur potentiel de rendement, utilisation accrue d’intrants, développement de l’irrigation). De 4<sup>ème</sup> producteur de riz au monde en 2014 avec 45 Mt, le Vietnam maintient depuis 2016 la position de 5<sup>ème</sup> producteur avec 42,7 Mt en 2020. Ce tassement s’explique à la fois par la très difficile année 2016 sur le plan climatique et aussi par la tendance actuelle à progressivement réorienter les terres les moins productives vers d’autres productions comme les fruits et légumes. Les producteurs cherchent désormais à améliorer et segmenter la qualité de leurs riz afin de répondre aux exigences des marchés plus rémunérateurs (Union européenne, Etats-Unis, Japon, ...) que leurs marchés traditionnels (Chine, Philippines, Ghana, Côte-d’Ivoire, ...). Ainsi, en 2011, plus de 16% de la production de riz était destinée à l’exportation, faisant du Vietnam le 2<sup>ème</sup> exportateur mondial (7,1 Mt et 2,6 Mds EUR, année record). En 2020, les exportations se sont élevées à 6,2 Mt pour 2,7 Mds EUR, soit une baisse de 12 % en quantité par rapport à 2011 mais une hausse de 3% en valeur.

S’agissant des autres céréales, la production de maïs (4,6 Mt en 2020) a plus que doublé depuis 2005, mais n’arrive pas à satisfaire la demande croissante, notamment de la part du secteur de l’élevage, nécessitant ainsi l’importation en 2020 de 12,1 Mt de maïs pour 2 Mds EUR en provenance essentiellement d’Argentine, du Brésil, de Thaïlande et de l’Inde. Par ailleurs, le Vietnam repose uniquement sur les importations pour couvrir ses besoins en blé et en tourteaux de soja (la production locale de soja ne répond qu’à 8-10% des besoins en 2020), avec respectivement 2,9 et presque 1,9 Mt importées en 2020.

### **Le Vietnam dispose de positions fortes pour plusieurs cultures d’exportation.**

Il s’agit en premier lieu du café, pour lequel le Vietnam est le 2<sup>ème</sup> producteur mondial, derrière le Brésil, avec 1,8 Mt en 2019-2020. La production est majoritairement destinée à l’export (6 % seulement pour la consommation locale), ce qui fait du Vietnam le 2<sup>ème</sup> exportateur mondial (18 % du marché export) avec 2,3 Mds EUR en 2020, en baisse de 0,4% par rapport à il y a 5 ans (2,3 Mds EUR en 2015). Le produit phare est le café Robusta, qui représente 95% de sa production de café et dont le Vietnam est le 1<sup>er</sup> producteur mondial. Le Vietnam est également le 4<sup>ème</sup> exportateur de caoutchouc naturel avec 2 Mds EUR en valeur en 2020, le 1<sup>er</sup> exportateur de noix de cajou et de poivre<sup>3</sup>.

### **Le Vietnam produit une quantité importante de fruits et légumes, destinés en priorité à sa consommation domestique.**

Néanmoins, le volume d’exportation de fruits tropicaux variés (fruit du dragon, pastèque, litchi, longan, mangue...), a nettement augmenté ces dernières années, en direction essentiellement du marché chinois, et a atteint 2,8 Mds EUR en 2020.

### **La première production animale est la viande de porc.**

La production de viande de porc (3,5 Mt) est suivie de la viande de volaille (1,4 Mt), puis de la viande de bœuf et de buffle (respectivement 0,3 Mt et 0,1 Mt). Avec 26 millions de porcs en 2020, le Vietnam possède, de manière très nette, le 1<sup>er</sup> cheptel porcin de l’Asean et la viande de porc est la principale viande consommée dans le pays (2,3 kg/habitant/mois en 2020) et 61 % des volumes sont fournis par des abattoirs de petite et moyenne taille. L’épidémie de peste porcine africaine qui sévit au Vietnam depuis 2019 a considérablement affecté le cheptel, avec la destruction de près de 6 millions de têtes et encore plus de 1 000 foyers actifs.

Le Vietnam dispose par ailleurs d’un cheptel bovin de 5,9 millions de têtes en 2020, traditionnellement élevés par les agriculteurs pour les travaux des champs et comme outil d’épargne. La tendance est aujourd’hui à une orientation accrue de l’élevage vers le marché et au développement d’unités de production de plus grande

---

<sup>3</sup> Avec 515 000 t exportées pour une valeur de 2,77 Mds EUR en 2020, le Vietnam domine la production mondiale et l’exportation de noix de cajou (dont il importe une grande quantité en provenance d’Afrique pour une première transformation) et de poivre (avec un volume exporté de 285 000 t, soit 60% du volume de poivre exporté dans le monde, et un revenu de 570,39 M EUR). Il est le 7<sup>ème</sup> producteur de thé (135 000 t en 2020), exportant les deux-tiers de sa production.

envergure. Ces niveaux de production permettent de couvrir les besoins domestiques pour la viande de porc mais nécessitent l'appui des importations pour les autres viandes, notamment bovines. Au total en 2020, le pays a importé 321 000 tonnes de viande (porc, bétail, volaille, chèvre, mouton), soit 6 % de sa production de viande. Le Vietnam produit également 1,1 Mds litre de lait (2020). Malgré une croissance de près de 10 % par an de la production, celle-ci ne couvre que 35 % environ des besoins en lait du pays. La majorité des importations de lait (sous forme de poudre de lait essentiellement) viennent de Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis.

### **Avec un système dense de rivières et de longues côtes, le Vietnam présente un contexte favorable au développement de la pêche et l'aquaculture.**

Le Vietnam est le 4e producteur et le 3e exportateur mondial, derrière la Chine et l'Inde, avec une production en pleine expansion (production quadruplée en 20 ans) qui atteint 8,4 Mt en 2020. La part de l'aquaculture dans cette production est passée de 30 % en 1990 à 54 % en 2020 suite à la pression gouvernementale. Les défis restent aujourd'hui nombreux : encadrement de la pêche illégale face au risque de carton rouge de la Commission européenne, sécurité sanitaire et résilience des systèmes de production en aquaculture face au changement climatique.

### **Des efforts importants ont été consentis pour mieux gérer les importantes forêts.**

La superficie forestière totale du Vietnam en 2020 était de 14,6 M ha qui représentent 47 % de la superficie du pays. Actuellement, environ 25 millions de Vietnamiens ont de 20 à 40% de leur revenu annuel venant de leurs activités liées à la forêt. Le rôle des forêts s'exprime également dans les régions montagneuses où 10% de la population vivant à l'intérieur ou à proximité des forêts (environ 12 millions d'hectares) est pauvre ou issue de minorités ethniques. Les forêts de production (bois, protection des sources d'eau) représentent 47 % de la superficie forestière totale du Vietnam. Les forêts sont une ressource de revenus importante pour le Vietnam et la part de l'activité illégale y reste importante.

Après plus de 50 ans de dégradation continue de la forêt qui ne représentait plus que moins de 30 % de la superficie du pays en 1990, le Vietnam a déployé ces dix dernières années des efforts considérables pour améliorer la gestion et la protection des forêts, ce qui a permis de retrouver depuis 2016 un taux de couverture presque équivalent à celui de 1943. L'objectif est désormais de stabiliser d'ici 2030 la couverture forestière à 45%. Malheureusement, ces fluctuations ont conduit à une importante dégradation de la qualité forestière : on ne dénombre plus aujourd'hui qu'environ 80 000 ha de forêts primaires et secondaires et cette zone est également menacée. La superficie forestière restante, principalement dans les hauts plateaux du centre et le sud-est, représente la majorité des stocks de carbone du pays et appartient aux forêts de protection et de conservation de la biodiversité.

Le Vietnam abrite environ 6 % des espèces dans le monde. Depuis 1975, la biodiversité est de plus en plus menacée par l'exploitation forestière commerciale, la conversion des terres, l'expansion de la production agricole et le développement des infrastructures. En 1992, 720 espèces végétales au Vietnam étaient menacées, en 2006 ce nombre avait atteint 1 050 espèces.

### **La production agricole biologique est surtout du fait de modèles pilotes.**

En 2018, l'agriculture biologique représente 234 000 ha soit 0,7 % des terres arables (essentiellement riz, un peu d'arbres fruitiers, légumes, thé, noix de cajou), en incluant les surfaces en conversion, et dont seuls 870 sont certifiés par des organismes certificateurs internationaux (selon les normes USDA, UE...). En élevage, elle représente 64 000 porcs, 273 000 poulets, 3 500 vaches laitières, 135 000 ha pour l'aquaculture. Sur le marché domestique, l'offre (marché d'un peu plus de 20 MUSD) ne couvrirait qu'1% de la demande. A l'export, les produits vietnamiens représenteraient un marché de 15 millions de dollars USD.

### **L'industrie agroalimentaire devrait encore progresser.**

On dénombre plus de 7 500 entreprises de transformation de produits agricoles, avec une capacité totale de transformation d'environ 120 M de tonnes de matières premières par an, pour la plupart dans le secteur des fruits et légumes. L'industrie agroalimentaire représente 20% du chiffre d'affaire net des industries de transformation et de fabrication grâce à la présence de plusieurs grands groupes, tel que : Vinamilk (lait), Minh Phu Seafood JSC, Thanh Thanh Cong –Bien Hoa SJC (sucre), Cai Lan Oils & fat, Vissan (viande, œufs et porc

reproducteur), Interflour Vietnam Ltd (farine de blé et malt)... Le secteur IAA est un secteur attractif pour les investisseurs étrangers, comme le démontrent les nombreuses opérations de fusions et acquisitions d'entreprises ces dernières années<sup>4</sup>.

## 2. Politique agricole (+/- développement rural)

### De la collectivisation des terres à l'économie de marché

Après la réunification du pays en 1976, le Vietnam, république socialiste dirigée par le Parti communiste vietnamien, connaît une période de planification centralisée de son économie. S'agissant de l'agriculture, la collectivisation des terres est étendue à l'ensemble du pays. La production et la commercialisation sont sous la responsabilité de coopératives agricoles et d'entreprises d'Etat. Les objectifs de production et les prix sont définis par l'Etat. Cette expérience se révèle être un échec : les objectifs définis pour le second plan quinquennal (1976-1980) ne sont pas atteints. Au contraire, le Vietnam connaît à cette période une chute de sa production agricole, notamment pour le riz et l'aquaculture, qui aboutit à un accroissement de sa dépendance aux importations et à une forte dégradation de sa situation en matière de sécurité alimentaire.

Une rupture radicale s'opère à partir de 1986 avec le lancement du mouvement du Renouveau (*Doi Moi*), un ensemble de réformes économiques lancé par le Vietnam afin de constituer une économie de marché. Pour l'agriculture, cela se traduit notamment, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, par la distribution de droits de propriété foncière, l'abandon progressif du contrôle des prix, l'ouverture au commerce international et des possibilités de participation accrues du secteur privé à l'agriculture.

Les effets de ces réformes ont commencé à porter leurs fruits dès le début des années 1990 et ont généré, au cours des vingt années suivantes, de très profondes modifications au sein de l'agriculture vietnamienne qui ont permis progressivement au Vietnam de s'affirmer comme exportateur de produits agricoles, avec une accélération de cette tendance au cours des années 2000. La surface de production de riz a quasiment été multipliée par 1,5 en passant de 5,5 Mha à 7,28 Mha<sup>5</sup> entre 1990 et 2020.

La période 2016-2020 a vu cette tendance marquer le pas : la croissance moyenne du secteur agricole atteint 2,7% sur la période, tant pour des raisons structurelles (taille des exploitations, niveau et encadrement technique, disparition de surfaces par urbanisation, épuisement ou salinisation des sols) que conjoncturelles (inondations, tornades, sécheresses particulièrement abondantes). En 2020, le chiffre d'affaire à l'export du secteur dépasse 34 milliards d'euros (en y ajoutant le secteur sylvicole) et le revenu moyen de la population rurale en 2020 est estimé à 43 millions VND/personne/an (1631,63 EUR).

### Des défis grandissants pour une agriculture vietnamienne à la croisée des chemins

Si les politiques publiques et les réussites obtenues jusqu'à présent ont essentiellement reposé sur la mobilisation de la main-d'œuvre, l'extension des terres agricoles et l'utilisation accrue d'intrants, ces facteurs atteignent aujourd'hui leurs limites et ne pourront plus à l'avenir être les principaux leviers du développement de l'agriculture. L'agriculture vietnamienne est maintenant confrontée aux défis de la productivité (morcellement des surfaces agricoles, productivité du travail, rendement, pertes post-récolte), de la qualité (qualité des produits agricoles, développement de la transformation, sécurité sanitaire des aliments, faible capacité d'innovation) et de la durabilité (maîtrise des intrants, gestion des pollutions agricoles, adaptation au changement climatique). Il convient de rappeler que le Vietnam figure parmi les pays non insulaires les plus vulnérables aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique, en raison de sa configuration géographique (positionnement en aval de grands bassins versants transfrontaliers, importance des zones côtières, des deltas et zones montagneuses) et des événements météorologiques extrêmes qu'il subit

---

<sup>4</sup> Achat par CJ Group (Corée) de 65 % des actions de Minh Dat Food Company Limited et 47,33 % des actions de Cau Tre Export Processing Joint Stock Company ; achat par Daesang Corp (Corée) de Duc Viet Food Joint Stock Company; achat par Earth Chemical (Japon) de My Gia Joint Stock Company.

<sup>5</sup> Superficie calculée en prenant en compte les deux saisons de récolte du riz.

régulièrement (typhons , sécheresses). D'après la Banque Mondiale, 40% du delta du Mekong et 11% du delta du Fleuve rouge pourraient disparaître d'ici 2050.

Afin de répondre à ces enjeux, le Vietnam a adopté début 2021 un plan de restructuration du secteur agricole, pêche et forêt, pour la période 2021-2025. Ce plan, qui repose comme par le passé sur les trois composantes du développement agricole et rural (agriculture, paysans et milieu rural), dite stratégie Tam Nong<sup>6</sup>, comporte désormais 5 objectifs : une croissance de 2,5 à 3% par an, une amélioration de la valeur ajoutée produite tout en protégeant mieux l'environnement, l'augmentation des revenus des habitants des zones rurales (au moins de 1,5 fois par rapport à 2020), la sécurité alimentaire du pays et la promotion d'une agriculture moderne, verte et résiliente au changement climatique. Depuis mi 2021, le Vietnam a initié l'élaboration d'une stratégie pour le développement d'une croissance verte, a signé la coalition portée la France pour promouvoir l'agroécologie et a indiqué son attention de développer un centre régional d'innovation agroalimentaire.

### **Le cadre foncier**

Sous l'égide du Ministère de l'environnement, la loi foncière prévoit l'attribution de certificats de droits d'utilisation de la terre à des fins agricoles d'une durée de 50 ans. 3.8 million d'ha (35 % des surfaces cultivées) sont réservés à la culture du riz. On dénombre très peu de cas de concessions accordées à des investisseurs étrangers. En revanche, les entreprises d'état conservent un rôle important en gérant plus de 2,8 millions d'ha de terres cultivées et de forêts. La libéralisation foncière se heurte aujourd'hui à des phénomènes de spéculation (aggravés par le processus de métropolisation croissante), au manque de transparence des systèmes d'attribution des terres et aux souvenirs laissés par la période de collectivisation. La formation et l'information des exploitants restent très insuffisantes.

### **Focus sur la gestion des pêches**

Depuis 2017, le Vietnam a été "pré-identifié" par l'Union européenne en tant que pays tiers non-coopérant, en matière d'application de la réglementation INN (pêche illicite, non déclarée et non réglementée). Il est donc considéré comme ayant un « carton jaune », et à ce titre un dialogue est engagé avec l'Union européenne pour améliorer les procédures de lutte contre la pêche INN, notamment en matière de contrôle.

Le carton jaune de la Commission Européenne a gravement impacté le secteur de la pêche du Vietnam : troisième exportateur mondial de produits de la mer, le Vietnam pourrait perdre environ 480 millions de dollars par an (dont 387 millions de perte par absence de capture et 93 millions d'impacts indirects liés notamment à l'impact négatif sur l'image de l'aquaculture) s'il échoue dans sa lutte contre la pêche INN, d'après la Banque mondiale). En réaction au carton jaune, le Gouvernement vietnamien a engagé un important travail, pour une meilleure gestion de ses activités de pêche, par ailleurs également limitées par les revendications territoriales de la Chine en mer de l'Est.

### **Le Vietnam accueille favorablement la montée en puissance des biotechnologies**

Le Vietnam semble ne pas avoir mis de barrières à la production d'OGM. Depuis l'autorisation de l'introduction des OGM en 2015, près de 10 % des cultures de céréales (maïs) seraient issues de plants génétiquement modifiés. La commercialisation de riz GM ne serait cependant pas admise.

### **Indications géographiques**

La loi nationale sur la propriété intellectuelle a permis l'enregistrement de 94 indications géographiques (IG) au Vietnam, dont 6 IG étrangères (« Cognac », « Pisco », « Scotch Whisky », « Isan Indigenous Thai Silk Yarn », « poivre de Kampot » et « sucre de Kampong Speu », ces deux derniers du Cambodge). Même si la réglementation vietnamienne est ouverte aux IG non agricoles, les 88 IG enregistrées localement sont essentiellement constituées de produits alimentaires : fruits, riz, épices, thé, café, miel, sauce de poisson.

Historiquement, Phú Quốc (qui donne son nom à une sauce de poisson) a constitué la première indication géographique vietnamienne protégée par l'Union européenne ; elle figure au registre européen depuis octobre 2012, en tant qu'appellation d'origine protégée (AOP). Outre « Phú Quốc », 39 autres IG vietnamiennes sont

---

<sup>6</sup> Le nom Tam Nong (Tam = trois / Nong = agricole) repose sur un jeu de mots en vietnamien et fait référence aux trois axes de la stratégie : Nong nghiep (=agriculture), Nong dan (=paysans) et Nong thon (= milieu rural).

protégées dans l'Union européenne, en vertu de l'accord de libre-échange entre le Vietnam et l'Union européenne (EVFTA).

Le Vietnam reconnaît quant à lui 169 IG européennes dont 36 françaises, y compris « Champagne » (à l'issue d'une période transitoire de dix ans).

Le Vietnam n'est pas membre du cadre juridique international de protection des appellations d'origine et des indications géographiques que constitue le système de Lisbonne.

### 3. Echanges commerciaux

Les exportations vietnamiennes de produits agricoles, agroalimentaires et de pêche se sont établies à 21 Mds EUR en 2020, auxquelles s'ajoutent 10,7 Mds EUR de bois et dérivés. Leur part dans les exportations totales du Vietnam est de 9 %. Les chiffres les plus importants sont observés pour les produits aquacoles, les fruits et légumes, les noix de cajou, le café, le poivre et le thé. En 2020, les exportations vers la France se sont élevées à 319 M EUR, soit une hausse de 28 % par rapport à l'année 2013 avec comme principaux postes les fruits et légumes (101 M EUR, soit 4 fois plus qu'en 2013), les produits de la pêche (90 M EUR, +17 % par rapport à 2013) et produits d'épicerie (88 M EUR, valeur stable).

En 2020, les importations se sont élevées à 22 Md EUR. La Chine est le principal pays fournisseur avec 21 % de part de marché. L'Argentine (11% de part de marché) progresse, devant les Etats-Unis (9 % de part de marché). Les trois premiers postes d'importation pèsent pour près de 45% dans les importations. Il s'agit des fruits (19%), déchets des industries alimentaires (13%, certainement à destination de la production de crevettes), céréales (11% des exportations).

Nos exportations agricoles et agroalimentaires vers le Vietnam représentent 163 millions d'euros en 2020 (41ème client de la France). Après une forte progression en 2019, les exportations ont diminué de 12% repassant sous leur niveau de 2018, et reposent sur 4 postes principaux : déchets des industries alimentaires (17%, en progression de plus de 10 M d'EUR depuis 2018), produits de la minoterie (14%), produits laitiers (13%, avec une valeur de 31 M EUR, soit 3,5 fois celle d'il y a 10 ans), boissons et alcools (12%, avec une valeur stable de 17 M EUR).

La balance commerciale reste nettement favorable au Vietnam, avec un excédent de 154 millions d'euros.

Le Vietnam a depuis plusieurs années ouvert son marché à nombre de productions agricoles françaises sur la base de certificats sanitaires négociés bilatéralement (en 2021 : ouverture du marché des ovoproduits), même si les échanges restent à des niveaux assez faibles. Le protectionnisme reste cependant fort sur les fruits et légumes (malgré la diversité des productions tropicales et tempérées) et semble croissant sur certaines productions animales (volailles) avec une demande forte de réciprocité dans les demandes d'accès au marché.

### 4. Accords internationaux

Le Vietnam est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis 2007. Compte tenu de sa position sur le marché international du riz (exportateur) et du blé (importateur), le Vietnam participe à l'initiative «*Agricultural Market Information System*» (AMIS) hébergée par la FAO à Rome. Il est membre de la Commission du *Codex alimentarius*, de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et signataire de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Il n'est cependant pas membre de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). Le Vietnam est également signataire de l'initiative 4 pour 1000.

Devant les difficultés à progresser dans les négociations d'un accord de libre-échange avec l'ensemble de la zone ASEAN, l'Union européenne (UE) a commencé à négocier pays par pays depuis 2009. Après avoir progressé difficilement, et une ratification également laborieuse, un accord bilatéral ambitieux est finalement entré en application le 1<sup>er</sup> août 2020. Cet accord est un dispositif vivant qui connaîtra sa pleine effectivité d'ici 10 ans, avec la suppression de presque tous les tarifs douaniers entre les deux parties à cette échéance. Il

améliore l'accès au marché vietnamien, notamment pour les viandes (à titre d'exemple : dégressivité des tarifs douaniers sur la viande de porc de 10% à 0 en 2027), les produits laitiers, les céréales, les produits transformés et les vins et spiritueux. La négociation du cadre sanitaire en est également facilitée. En matière d'indications géographiques, 169 produits européens emblématiques tels que le parmesan, le champagne ou le vin de Rioja bénéficient d'une protection au Vietnam, tout comme 39 produits vietnamiens dans l'UE. Si l'impact reste aujourd'hui peu visible pour nos exportations, le Vietnam met en avant une augmentation de 20 % de ses exportations de produits de la pêche vers l'UE entre juin 2020 et juin 2021.

En tant que membre de l'ASEAN depuis 1995, le Vietnam bénéficie depuis fin 2020 du Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) qui relie les membres de l'Asean à la Chine, Corée du Sud, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande. Les gains économiques à attendre à court terme sont relativement limités dans la mesure où l'ASEAN est déjà partie à des accords de libre-échange (ALE) bilatéraux (ASEAN+1) et/ou plurilatéraux avec les autres signataires. Cet accord consacre cependant l'influence croissante de la Chine dans la zone indopacifique et assoit le rôle de pivot que souhaite jouer l'Asie du Sud-Est dans le rééquilibrage des chaînes de valeur régionales.

Les négociations parallèles que le Vietnam négociait dans le cadre du Trans-Pacific Partnership (TPP) ont connu le retrait des Etats-Unis d'Amérique suite à l'élection du Président Trump. Le Vietnam a cependant adhéré à sa relance (le CPTPP), entré en application fin 2018 et qui permet au Vietnam d'accéder à de nouveaux marchés comme le Canada, le Mexique et le Pérou, avec lesquels il n'avait jusqu'alors pas d'accord commercial.

## 5. Relations bilatérales

Concomitante à la mise en place d'un conseiller aux affaires agricoles au sein de l'Ambassade de France au Vietnam, un nouvel arrangement administratif a été signé en septembre 2016 à l'occasion de la visite d'Etat du Président Hollande au Vietnam. La tenue régulière d'un dialogue économique de haut niveau (dernière édition en 2019) permet de faire un point sur les obstacles au commerce qui subsistent.

En matière d'investissements et d'implantations, il existe un tissu assez dense d'entreprises françaises dans l'hôtellerie-restauration (groupe Accor), dans le secteur agricole amont notamment en élevage (Neovia, Olmix, Techna,..), dans la transformation alimentaire et avec des implantations industrielles (Andros, Bel, Lesaffre/Saf-Viet..). Ce n'est en revanche plus le cas dans la grande distribution. Les principales interprofessions (Cniel, FICT, Interfel, Intercéréales) assurent un suivi attentif du marché vietnamien. Ce panorama est complété par de très nombreuses entreprises françaises de l'étranger (EFE), avec parfois des réussites très significatives : les Vergers du Mékong (transformation de fruits), Maison Marou (production et distribution de détail de produits à base de chocolat), Pain doré/Banh vang et Saint Honoré (boulangerie industrielle), New Viet Dairy (importation et distribution de produits laitiers, viande et produits d'épicerie), les Celliers d'Asie/Red Apron (distribution de vins et spiritueux),...

En matière de recherche, le CIRAD est présent au Vietnam depuis plus de 20 ans et intervient essentiellement dans trois dispositifs de recherche et d'enseignement en partenariat avec plusieurs institutions nationales et internationales vietnamiennes et françaises : la plate-forme nationale MALICA de recherche technologique sur les marchés alimentaires et la structuration des filières, le réseau régional GREASE de recherche-formation sur l'épidémiologie des maladies émergentes avec une approche « one health », le réseau régional ASEA de recherche développement en agro-écologie. L'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Agence française de développement (AFD) se concentrent sur la gestion des écosystèmes pour restaurer et/ou maintenir la qualité de l'environnement, directement affecté par le changement climatique.

Sources : GSO, MARD, MOIT, Britcham, OIE, NOIP, Banque mondiale, FranceAgriMer.